

Chaque État détermine les services publics qu'il souhaite fournir et la manière dont ils seront assurés. Certains pays s'appuient plus que d'autres, pour fournir ces services, sur des agents publics : ainsi, les enseignants, les professionnels de la santé, les personnels des services de sécurité et d'urgence et les administrateurs publics ont le statut de fonctionnaires dans de nombreux pays membres, et y assurent des services importants. D'autres pays ont davantage recours au secteur privé et au secteur non lucratif. La part de la population active qui travaille pour le secteur public rend compte de ce choix et joue un rôle dans le coût final des services publics pour le contribuable. L'importance relative de l'emploi public peut également avoir des répercussions sur le marché du travail et sur la productivité de l'économie.

Le volume de l'emploi public varie considérablement selon les pays membres de l'OCDE, les administrations des pays nordiques employant une part de la population active plus élevée que les autres. En 2011, par exemple, les administrations norvégienne et danoise employaient environ 30 % de la population active, contre 9 % au maximum en Corée, au Japon, en Grèce et au Mexique.

Sur l'ensemble des pays membres de l'OCDE, la part de l'emploi au sein des administrations publiques est restée relativement stable entre 2001 et 2011, à un peu moins de 16 % de la population active en moyenne. Globalement, sur cette période, cette part n'a baissé que de manière minime. La République slovaque, la Suède, le Mexique et le Portugal ont enregistré les baisses les plus importantes : un peu plus de 2 points de pourcentage. L'emploi dans les sociétés publiques – telles que les postes et les chemins de fer de certains pays membres de l'OCDE – représente une part mineure de la population active, généralement inférieure à celle de l'emploi dans les administrations publiques. D'une façon générale, les sociétés publiques des pays de l'Europe centrale et orientale emploient une part de la population active plus élevée que pour les autres pays membres de l'OCDE, en dépit de la puissante vague de privatisations que ces pays ont connue au début des années 90. Globalement, l'emploi dans les sociétés publiques exprimé en pourcentage de la population active a baissé dans la majorité des pays membres de l'OCDE, passant en moyenne de 5.7 % en 2001 à 4.7 % en 2011.

Méthodologie et définitions

Les données portent sur 2001 et 2011, et elles ont été rassemblées par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'OCDE. Elles sont fondées sur les définitions du *Système de comptabilité nationale* (SCN) et recouvrent l'emploi dans les administrations publiques et les sociétés publiques. Le secteur des administrations publiques englobe tous les niveaux d'administration (administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale) et comprend les ministères proprement dits ainsi que les organismes et départements publics et les institutions sans but lucratif contrôlées et principalement financées par les pouvoirs publics. Les sociétés publiques sont des entités juridiques principalement détenues ou contrôlées par l'État qui produisent des biens et des services destinés à la vente sur le marché. La catégorie des sociétés publiques englobe les quasi-sociétés.

Les données correspondent au nombre d'agents, sauf pour l'Autriche, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la République tchèque, où elles représentent des équivalents temps plein (ETP). De ce fait, le nombre d'emplois pour ces cinq pays est comparativement sous-évalué. La main-d'œuvre, ou population active, comprend toutes les personnes répondant aux critères pour être incluses parmi les personnes employées ou au chômage. À des fins de comparaison internationale, la population en âge de travailler est généralement définie comme les personnes âgées de 15 ans et plus, même si ce seuil peut varier selon les pays. La population active désigne toutes les personnes en âge de travailler qui fournissent la main-d'œuvre nécessaire à la production de biens et de services au cours d'une période de référence déterminée.

Pour en savoir plus

OCDE (2011, version française à paraître), *Les fonctionnaires, partenaires de la croissance : Pour une fonction publique plus forte, plus resserrée et plus équitable*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264166707-en>.

Pilichowski, E. et E. Turkisch (2008), « L'emploi dans le secteur des administrations publiques sous l'angle des coûts de production des biens et des services dans le domaine public », *Documents de travail de l'OCDE sur la gouvernance publique*, n° 8, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/242053865825>.

Notes relatives aux graphiques

On ne dispose pas de données pour l'Islande. Les données pour l'Australie et le Chili se rapportent au secteur public (administrations publiques et sociétés publiques). Les données pour l'Allemagne, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Suède et l'Ukraine portent sur 2010 et non 2011. Les données pour le Brésil, la Fédération de Russie, la Hongrie, le Japon et le Mexique portent sur 2009 et non 2011. Les données pour le Chili, la Grèce, le Portugal et la Suisse portent sur 2008 et non 2011. Les données pour la France portent sur 2006 et non 2011. Les données pour l'Ukraine portent sur 2002 et non 2001.

5.1 : On ne dispose pas de données relatives à la Corée et à la Turquie pour 2001, et ces pays ne sont pas inclus dans la moyenne OCDE. Les données pour la Norvège portent sur 2010 et non 2011. Les données pour l'Afrique du Sud portent sur 2006 et non 2011.

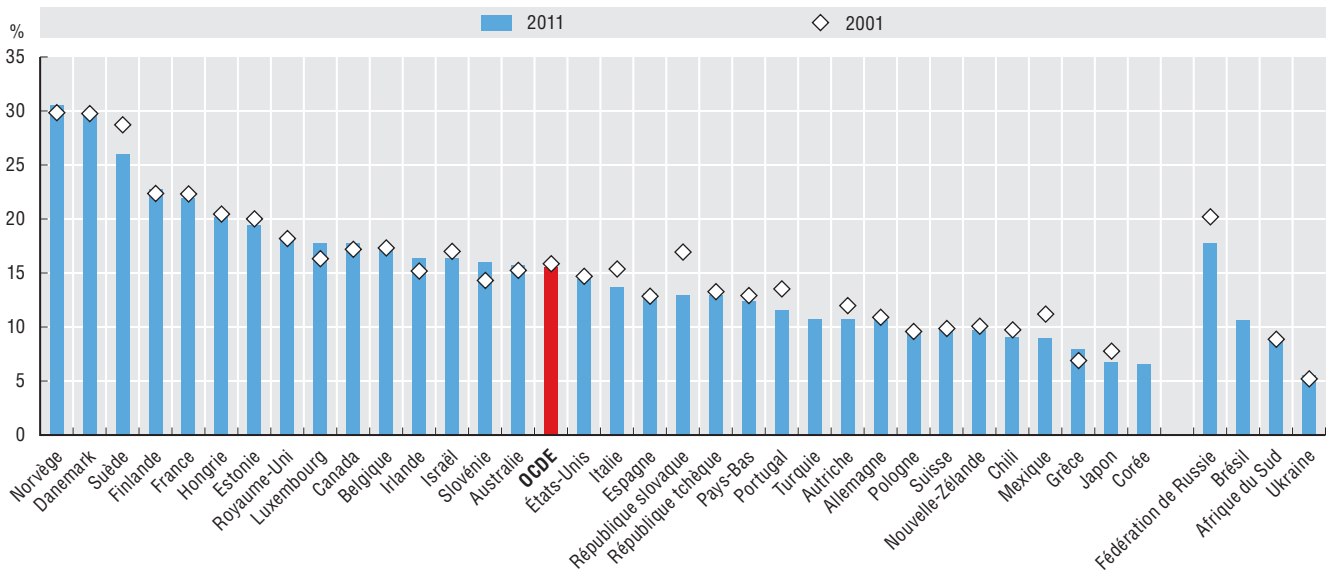
5.2 : Les données sur les sociétés publiques manquent pour l'Autriche, la Belgique, la Corée, les États-Unis, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Japon et le Portugal, les données relatives à ces pays ne sont pas présentées. Les données pour la République tchèque portent sur 2010 et non 2011. Les données pour la Finlande portent sur 2008 et non 2011. Les données pour la Norvège portent sur 2007 et non 2011. Les données pour les Pays-Bas portent sur 2005 et non 2011.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

5. L'EMPLOI ET LA RÉMUNÉRATION DANS LE SECTEUR PUBLIC

L'emploi dans les administrations publiques et les sociétés publiques

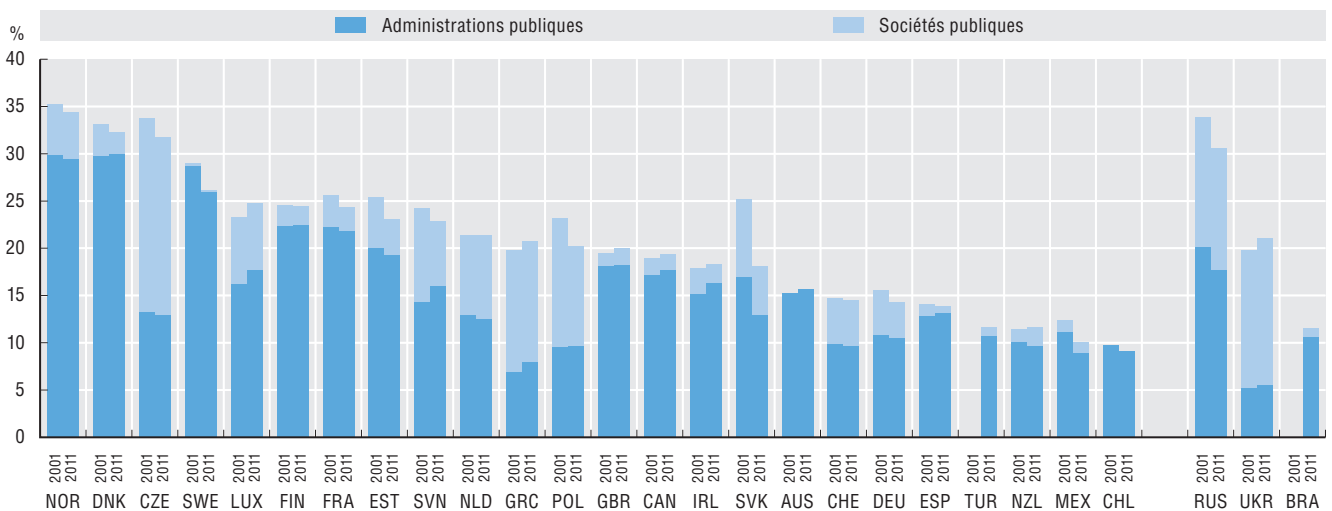
5.1. Emploi dans les administrations publiques, en pourcentage de la population active (2001 et 2011)



Source : Organisation internationale du travail (OIT), base de données LABORSTA ; Statistiques de la population active de l'OCDE (base de données). Les données relatives à la Corée ont été fournies par des représentants officiels.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933159475>

5.2. Emploi dans les administrations et les sociétés publiques, en pourcentage de la population active (2001 et 2011)



Source : Organisation internationale du travail (OIT), base de données LABORSTA ; Statistiques de la population active de l'OCDE (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933159481>



Extrait de :
Government at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « L'emploi dans les administrations publiques et les sociétés publiques », dans *Government at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-32-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.